

Étude de programmation pour un projet de construction ou de rénovation

Vous souhaitez confirmer la faisabilité technique, financière et calendaire d'un projet de construction ou de rénovation d'un bâtiment recevant du public ? Loire-Atlantique développement réalise une étude de programmation pour vous permettre d'engager opérationnellement votre projet à l'issue de la mission.

Nous intervenons en qualité d'assistant technique à maîtrise d'ouvrage (AMO). Notre étude de programmation constitue un préalable au lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre.

Validez la faisabilité de votre projet grâce à une étude de programmation détaillée

Trois niveaux d'intervention selon l'avancement de votre projet :

- 1. Votre projet n'est pas encore clairement défini, sans périmètre ou usage précis ?**
Nous vous aidons à clarifier son opportunité grâce à des études sommaires de préprogrammation et de faisabilité, pour circonscrire le projet et confirmer sa viabilité avant d'aller plus loin.
- 2. Vous avez plusieurs projets et souhaitez connaître la faisabilité de chacun pour être en mesure de les prioriser ?**
Nous réalisons une préprogrammation et une étude de faisabilité sommaire pour chacun, afin de vous permettre de les classer et de les intégrer à votre plan pluriannuel d'investissement. Le projet prioritaire bénéficiera ensuite d'une étude détaillée pour un lancement opérationnel.
- 3. Votre projet est défini et vous avez besoin d'en valider la faisabilité ?**
Nous menons une étude approfondie pour affiner vos besoins avec les futurs utilisateurs, valider la faisabilité technique, financière et calendaire du projet, et établir un programme technique permettant de lancer la consultation de maîtrise d'œuvre.

Les grandes étapes de notre accompagnement

- 1. Réalisation d'un état des lieux** (données physiques, diagnostic bâti et obligations réglementaires).
- 2. Définition des besoins** en concertation avec les différentes parties prenantes (élus, techniciens, usagers...). Cette étape correspond à la **réalisation du préprogramme**.
- 3. Étude faisabilité** sur la base de plusieurs scénarios, avec une estimation du coût des travaux, un bilan financier prévisionnel détaillé et un planning prévisionnel intégrant le cadrage des procédures.
- 4. Rédaction d'un programme technique détaillé intégrant** : programme fonctionnel, programme technique et environnemental, spécifications techniques et performanciels par local, estimations budgétaires et planning mis à jour.

[Toutes nos offres construction et rénovation énergétique](#)